

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DIALA CONSTRUCTION » en abrégé « E.D.C »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE derrière la mosquée HAMZA, Lot 240, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DIALA
CONSTRUCTION » en abrégé « E.D.C »

Objet : opération de réparation de routes, de diverses constructions, de tous travaux de bâtiments, de génie civil et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE derrière la mosquée HAMZA, Lot 240, Ilot 12

Dirigeant(s) M DIOMANDE AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01212 du 11/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08114/GTCA/RC/2022 du 11/03/2025

